

AGROALIMENTAIRE: Le Bureau Interprofessionnel du pruneau met au point une nouvelle technique de séchage

Le pruneau d'Agen, est un fruit protégé depuis 2002 sur l'ensemble de l'Union européenne par une indication géographique protégée (IGP). Pour faire face à une concurrence très difficile (Californie, Argentine) le [BUREAU NATIONAL INTERPROFESSIONNEL DU PRUNEAU](#) / T : 05.53.41.55.55 (siège social à Villeneuve-sur-Lot/ Lot-et-Garonne) travaille sur une technique qui permet de réduire de moitié le coût de séchage du pruneau d'Agen. Le projet se nomme Néordy, il représente un investissement de 1,1 million d'euros. La REGION ALPC doit participer au projet Néordy. www.pruneau.fr